

EDITO

Chère Vitryenne, cher Vitryen,

Le 15 avril 2022 a été voté, à l'unanimité des membres du Conseil municipal, le budget communal 2022.

Ce budget est le résultat des longues séances d'un travail rigoureux dans les différentes commissions animées par les adjoints, en collaboration étroite avec le Directeur Général des Services, le Directeur du service financier, les responsables de service et nos collègues conseillers municipaux.

Ce budget s'inscrit dans un contexte économique international particulier consécutif de la crise sanitaire et du conflit sur le sol ukrainien, qui contraignent les exercices budgétaires.

Notre collectivité, comme le monde de l'entreprise, connaît la pénurie ou l'augmentation du coût de certains matériaux. Aussi, rien n'est laissé au hasard, chaque euro qui sera dépensé est le fruit de longues réflexions et discussions, et c'est seulement quand cette dépense est pleinement justifiée qu'elle est inscrite au budget et soumise au vote.

En préambule du vote du budget, le Débat d'Orientation Budgétaire a été présenté le 1^{er} avril 2022 en séance du Conseil municipal, son rôle majeur est d'impulser les politiques municipales qui vous ont été exposées dans le projet électoral 2020 – 2026, et ainsi permettre à chaque élu de pouvoir s'exprimer sur les grandes lignes du programme.

Ces deux derniers budgets votés à l'unanimité ont permis, et vont permettre, par un travail assidu et une parfaite entente, de doter d'améliorations appréciables notre commune.

Dans la même veine et en bon gestionnaire, chaque ressource sera mobilisée et nous ne devons pas nous interdire d'envisager leur optimisation, voire de les adapter.

L'établissement du budget est l'acte le plus important dans la vie communale. Grâce à votre confiance, nous continuerons, ensemble, cette belle aventure.

Bien cordialement

La 1^{ère} Adjointe
Catherine VESIEZ

Le Maire
Pierre GEORGET

Directeur de la Publication : Pierre Georget
Directrice de rédaction : Sylviane Durak
Rédaction : Catherine Vésiez, Jérôme Luttwiller, Eric Giraud.
Création & graphisme : Anne Théry
- Ne pas jeter sur la voie publique -





Administration générale, cohésion sociale **6%**

6%



Gestion rigoureuse du budget de fonctionnement et d'investissement, suivi des carrières du personnel communal, maîtrise de l'endettement. Le partenariat avec le CCAS et les associations caritatives de notre commune permet de mener à bien des actions solidaires et d'entraides.



Festivités locales, liens intergénérationnels **1%**

1%



Voyage et colis de Noël des aînés, cadeaux de la fête des mères, Saint Hubert, chasse à l'oeuf, et réceptions.

Gestion du patrimoine, développement durable **7%**

7%

Travaux du centre ville, renouvellement éclairage public, programme de rénovation de voiries communales, plantation 11 arbres, 1 naissance, développement de l'attelage du marais communal, achat de chaises pour le marché de Noël, fonctionnement bâtiments communaux (chauffage, eau, personnel technique et de petits travaux), concours des maisons illuminées et fleuries, nouvelle sonnerie d'église.



Vie scolaire, jeunesse et culture **8%**

8%



Accueils de loisirs, séjour d'hiver, colonie, entrées piscine pour les élèves. Fonctionnement : structure de petite enfance Jacques Brel, médiathèque, restaurant municipal, spectacles et fournitures scolaires.





Prévention, sécurité et aménagement du territoire **2%**

Sécurité des bâtiments, fonctionnement de la police municipale, défense contre l'incendie, vérification des normes de sécurité par organisme de contrôle habilité, défibrillateurs.
Investissement : achat panneau clignotant solaire rue de Sailly.

Promotion de la ville, citoyenneté **1%**

Cérémonies patriotiques, promotion de la ville, Conseil des jeunes, communication, mise en place d'Intramuros, application mobile permettant d'informer, alerter les administrés, festivités de Noël, fête de la musique...



Nouvelles technologies et sport **5%**

Manifestations sportives : courses pédestres et cycliste, fête du sport, itinérant Côte d'Opale, stages sportifs.
Fonctionnement informatique, achat photocopieur.

LES RECETTES DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dotation de services de l'Etat et participations d'organismes publics
1 384 621€

Impôts et taxes (impôts locaux)
2 297 300€

Produits des services municipaux (régies restauration, multi accueil, médiathèque)
350 560€

Produits de gestion courante (loyers, fermages ...)
206 000€

Résultat d'exploitation antérieure reporté
Autres produits
1 288 040,44€

INVESTISSEMENT

Recettes
2 932 276,03€
Autofinancement, subventions, fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée...)

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Comme tous les ans depuis 2009 et conformément au programme de ce mandat, le conseil municipal du 15 avril a voté à l'unanimité pour le maintien des taux d'imposition.

Pour l'année 2022, les taux appliqués sont les suivants :

Foncier bâti total de 45,70%.

Pour mémoire, ce taux est décomposé comme suit :

Foncier non bâti : 61,96%



Taux départemental de 22,26%

(dernier taux fixé par le département)



Taux communal de 23,44%

(identique à celui de 2021).



D'IMPORTANTES TRAVAUX ...

AU CENTRE VILLE

Afin de redynamiser et sécuriser le centre-ville en accueillant toujours mieux les usagers, riverains, clients des commerçants et visiteurs, la commune a décidé de réaliser d'importants travaux.

L'organisation des espaces autour de la place du 11 Novembre (rues de la Mairie, de l'Abreuvoir, de l'Eglise et de Douai) est repensée en tenant compte de la mobilité, la qualité et la sécurité des lieux.

Par ces aménagements, la priorité aux piétons et modes de déplacements doux sera donnée.

Dans le cadre de la réduction de la pollution lumineuse et de la consommation énergétique, l'ensemble de l'éclairage public de cette réalisation sera renouvelé.

L'ensemble de ces travaux est prévu au budget communal d'investissement à hauteur de **1560 000€**.

Cette opération est financée en partenariat avec le département à hauteur de **400 000€**.

La commune aura un retour du fond de compensation de TVA à hauteur de **255000€** et de **51000€** de participation de Noréade dans le cadre de la participation des travaux d'assainissement.

La commune est toujours dans la dynamique de recherche de financements et le reste à charge fera l'objet d'un recours à l'emprunt.

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune réalise l'avant dernière phase de travaux de rénovation de l'éclairage public à hauteur de **285 000€**.

Ces travaux se termineront en 2023 et l'ensemble de la commune sera dotée d'un éclairage plus vertueux (moins de pollution lumineuse et réduction de la consommation énergétique).

La commune réalise ces travaux en collaboration avec la Fédération Départementale de l'Energie et obtiendra une subvention ainsi qu'un emprunt à taux bonifié.